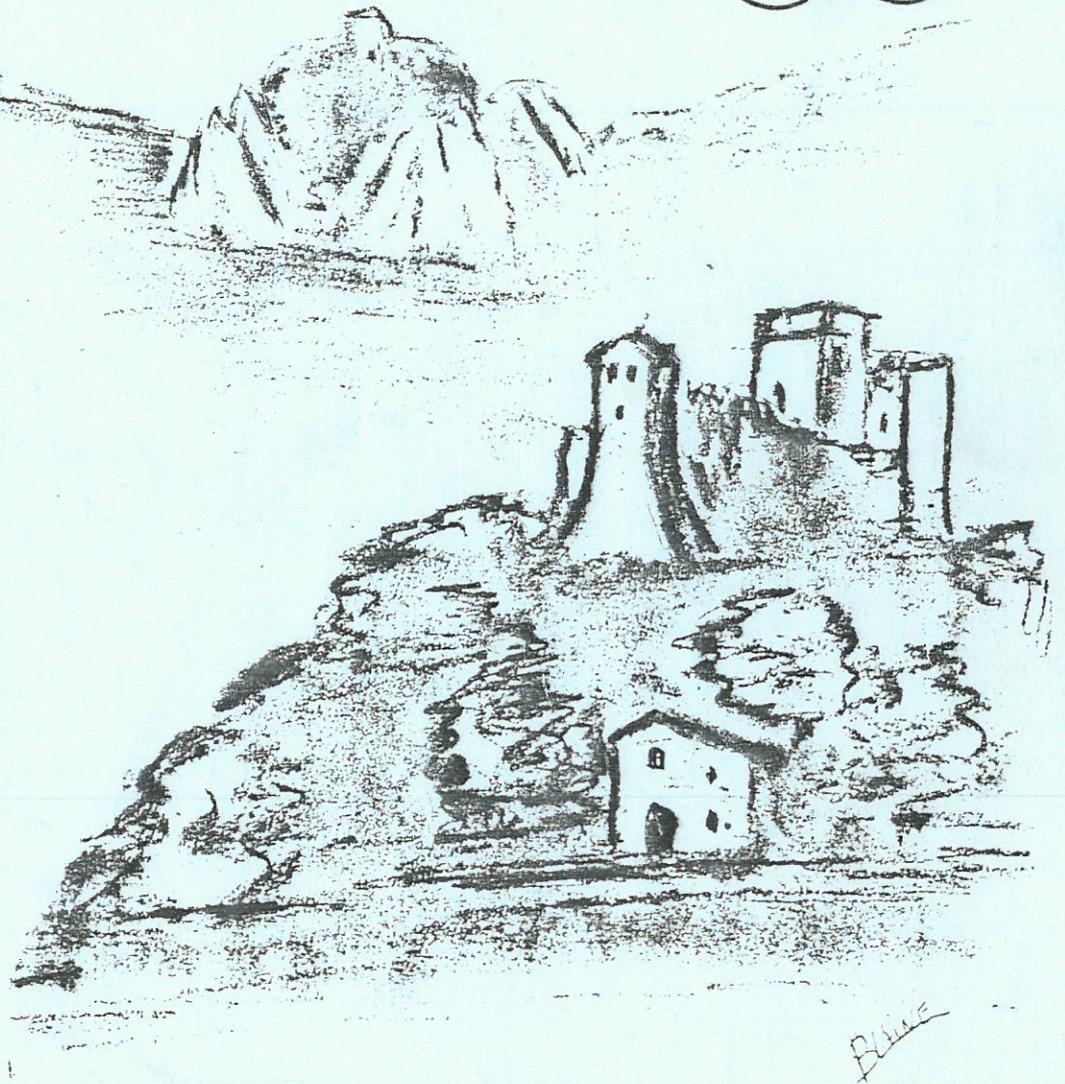


PIEGROS - LA CLASTRE 85



revue municipale n°3

- S O M M A I R E -
=====

- 1 - LE MOT DU MAIRE
- 2 - VIE MUNICIPALE EN 85
- 3 - AUJOURD'HUI ET DEMAIN
- 4 - A L'ÉCOUTE DES ASSOCIATIONS
- 5 - MÉTÉO CLASTROISE
- 6 - DÉMOGRAPHIE
- 7 - SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE
- 8 - INFORMATIONS DIVERSES
- 9 - LA CLASTRE SOUS LES FLEURS
- 10 - LOISIRS ET CULTURE
- 11 - LES POTINS DE LA COMMÈRE

=====
A G E N D A
=====

- SECRÉTARIAT OUVERTURE :
LES MARDIS ET VENDREDIS DE 15 HEURES À 18 HEURES
ET LES MERCREDIS DE 9 HEURES À 12 HEURES.
- LE MAIRE REÇOIT EN MAIRIE LE MARDI DE 17 À 18 HEURES
ET LE VENDREDI DE 16 À 18 HEURES.
- TÉLÉPHONE MAIRIE : 75 40 01 04

Chères Clastroises, Chers Clastrois,

Au seuil de ce nouvel an, je voudrais apporter le témoignage du travail de toute une équipe qui, depuis que la gestion communale lui a été confiée, oeuvre dans le sens du progrès et du bien être clastrois. Je sais que pour certains, cela est encore trop peu et que, pour d'autres, beaucoup de réalisations passeront inaperçues. Mais l'essentiel n'est-il pas que notre commune avance ? J'en suis convaincu et cela doit se faire en préservant la sérénité et l'identité des Clastrois. Comme l'a pratiqué et me l'a enseigné mon prédécesseur, je tiens beaucoup à cette façon d'aborder problèmes et projets.

Une vie associative active, un environnement sain, des services adaptés et une structure conforme au développement de notre petite communauté : voilà les grands objectifs que nous nous sommes fixés. Vous constaterez, en lisant ce journal et les divers comptes rendus, que cela comprend de nombreuses tâches, allant du simple (mais onéreux) entretien de la voirie et des bâtiments, à la création d'activités nouvelles, en passant par les problèmes scolaires, agricoles ou autres. Tout ce travail, nous ne pouvons le mener à bien qu'avec vous, avec votre soutien, vos idées, votre amitié; sans vous : la commune n'est rien ! Mais je sais que nous pouvons compter sur cette généreuse présence qui aide bien souvent à aplanir certaines difficultés. Malheureusement "la plus belle fille du monde ne peut donner que ce qu'elle a" : ainsi parfois, lors de la rédaction des budgets, certains de nos projets sont mis en sommeil faute de ne pouvoir leur trouver un financement correct. Je pense néanmoins que si Paris ne s'est pas bâti en un jour, les Clastrois auront bien la patience des parisiens. Et puis cette attente, ce frein au désir de créer, d'aboutir, renforcent certainement la maturité des esprits tout en conservant l'espoir du "mieux" et du "plus beau".

Construisons ensemble pour l'avenir, avec nos moyens, nos idées, et nous aurons alors la satisfaction d'avoir été à l'heure au service de la cause commune et de posséder un petit coin de France bien à nous.

Avant de clore ce billet, j'aurai une pensée émue pour tous les Clastroises et Clastrois, des grands aux plus humbles, qui nous ont quittés cette année ; pour ceux qui sont dans la peine et le malheur afin qu'ils trouvent en ces lignes un peu de réconfort dont ils ont tant besoin.

Je profite également de ces lignes pour adresser un amical clin d'oeil à nos anciens, les gardiens de notre mémoire ; aux nouveaux résidents à qui je souhaite la bienvenue parmi nous ; au personnel communal, permanent ou temporaire, qui m'a toujours donné, ainsi qu'à vous, pleine satisfaction ; à nos jeunes qui, pour avancer, de temps en temps nous poussent, mais le font avec gentillesse ; aux associations et à leurs responsables, qui savent si bien donner la vie à leur commune ; à tous ceux dont l'âge n'a pas encore d'importance mais qui savent aussi ce que signifie "aimer son pays".

Clastroises, Clastrois, c'est en mon nom personnel et en celui de mes amis du Conseil Municipal, que je vous présente pour cette nouvelle année, nos meilleurs voeux de bonheur, de santé et de paix. Que 1986 voie la réalisation de vos projets, de vos désirs ; et qu'elle soit généreuse en amitié et affection.

René Berger



2 - VIE MUNICIPALE EN 85

=====

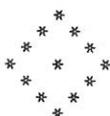
Principaux sujets traités au Conseil Municipal

- 3 janvier 1985 : Examen de demande d'ouverture de carrière.
- 1 février 1985 : Approbation du projet d'extension du logement de la poste.
Approbation du programme de voirie et de son financement.
- 15 février 1985 : * Collecte des verres : Accord pour la mise en place du conteneur de récupération des verres avec la société SOLOVER.
- 22 mars 1985 : * Vote du budget primitif (976 233 F)
* Vote des quatre taxes.
- 26 avril 1985 : Bâtiments communaux :
* Décision d'aménagement de la salle des Fêtes.
* Décision d'acquisition du local pour la bibliothèque.
- 31 mai 1985 : * Centre d'animation éclaté : participation communale au passeport vacances.
* Voies et réseaux : Programme d'utilisation des fonds européens sur la voirie (FEOGA).
* Travaux d'utilité collective : Convention pour l'embauche d'un jeune sans emploi pour seconder l'ouvrier communal.
- 5 juillet 1985 : Restaurant scolaire :
* Etude des possibilités d'accueil pour les enfants de Blacons.
* Décision d'acquisition de matériel supplémentaire.
* Travaux d'utilité collective : convention pour l'embauche d'un jeune sans emploi pour seconder la secrétaire de mairie.

11 octobre 1985 : * Examen du compte administratif et du compte de gestion.
* Vote du budget supplémentaire (412 279 F).

22 novembre 1985 : Approbation du classement de la voirie communale. Présentation du programme bâtiments et voirie 86 et du projet d'aménagement de la bibliothèque.

23 décembre 1985 : Approbation du Plan d'Occupation des Sols.



Outre ces séances du Conseil Municipal les diverses commissions ont étudié de nombreux autres sujets : renforcement du réseau électrique, ordures ménagères, aides aux associations, budget... D'autre part les délégués aux divers syndicats intercommunaux (Télévision, Aménagement du Val de Drôme, Eaux, Electricité...) ont représenté efficacement notre commune.



Chez nous à la "Belle Époque".

3 - AUJOURD'HUI ET DEMAIN =====

SALLE DES FÊTES

- * Afin de rendre plus fonctionnelle la salle des fêtes, des travaux ont été entrepris cette année : démolition de la scène vétuste, création d'un bloc sanitaire, réalisation d'un réseau d'assainissement d'eaux usées et pluviales, mise en place de l'isolation plafond du bar, amélioration de l'issue de secours, acquisition de mobilier (chaises et chauffe eau).
- * Une deuxième importante tranche de travaux est prévue dans ce bâtiment : réfection totale de la toiture avec isolation thermique du plafond. En projet également : l'amélioration de l'aération par l'ouverture de vasistas ; aménagement de la grande entrée par mise en place d'une porte semi-vitrée qui aurait l'avantage (outre l'amélioration de la sécurité) de compléter les fenêtres pour l'éclairage naturel de cette salle. Restera à programmer le changement du mode de chauffage, actuellement inadapté.

ANNEXE À LA SALLE DES FÊTES

Trop longtemps inutilisée, cette salle pourrait redevenir très bientôt un lieu d'activités, grâce aux travaux déjà en partie réalisés : réfection complète et isolation de la toiture, pose de zinguerie, remise en état des menuiseries intérieures et extérieures, assainissement des eaux d'infiltration et aménagement de l'accès.

Afin de remettre en service ce local, une tranche complémentaire de travaux est nécessaire : revêtement de sol, doublage et isolation des murs, enduits intérieurs des murs et plafond, chauffage et divers travaux de finition.

Une fois ce programme réalisé, cette salle (qui n'avait jamais été achevée) aura un aspect accueillant et répondra aux normes et besoins actuels.

RECENSEMENT DE LA VOIRIE

Décidé l'an dernier, le recensement des voies communales et chemins ruraux a été approuvé le 22 novembre de cette année, après avoir été soumis à l'enquête publique réglementaire.

Jusqu'alors, il n'existait qu'une vague carte et un répertoire ancien sur lesquels les chemins communaux étaient plus ou moins reconnus. Aujourd'hui, le document réalisé devient officiel et plus clair. Il servira à la prise en compte des km de voirie entrant dans le calcul des diverses subventions.

Ce recensement répartit la voirie en trois classes.

1°/ Les voies communales (vc), qui font partie du domaine public de la commune et sont de ce fait, entièrement à la charge de celle ci. Les vc ne peuvent être aliénées ou détruites.

2°/ Les chemins ruraux (cr), qui appartiennent au domaine privé de la commune (au même titre que les bâtiments) et qui sont affectés à la circulation publique. A noter que si la commune n'a pas l'obligation de leur entretien, elle l'assure cependant pour la plupart de ceux desservant des maisons d'habitation.

3°/ Les rues et places ayant caractère de voies communales, qui sont soumises au même régime que les vc.

RÉSERVES FONCIÈRES

Les réserves foncières sont indispensables à l'expansion à long terme de notre commune. Elles peuvent être constituées de différentes manières :

1°/ par réserves communales (cimetière; espaces publics polyvalents, station d'épuration)

2°/ par options prises sur du foncier en vue de la réalisation d'objectifs communaux (aire de stationnement, ensemble sportif espace scolaire, etc...).

BIBLIOTHÈQUE

Après une longue et délicate transaction avec les propriétaires, la maison proche de l'épicerie a été acquise pendant cet été.

Sans attendre, l'architecte Monsieur ROUX, s'est rendu sur place afin de faire les premiers sondages. En effet le voisin qui avait laissé la commune prioritaire pendant l'achat, voulait réaliser une extension de son bâtiment avec création d'une terrasse sur la bibliothèque aussi l'homme de l'art était indispensable pour garantir les normes de travaux projetés de part et d'autre.

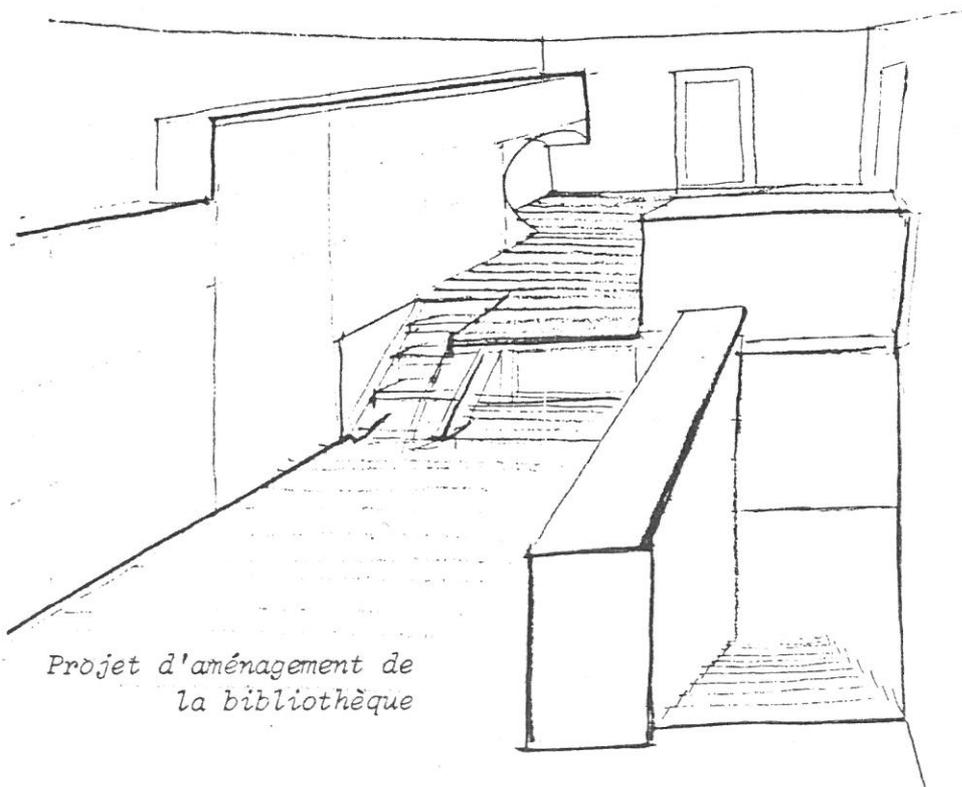
Cette réalisation devrait voir le jour au cours du premier trimestre 86.

Pour l'aménagement intérieur, la B.C.P. (Bibliothèque Centrale de Prêt) de Valence fournira le mobilier et les rayonnages.

Actuellement les livres pour une valeur de 10 000 frs attendent de sortir de leurs cartons.

L'architecte, dans cet immeuble propose un plan qui permettra de l'utiliser sur plusieurs niveaux :

- * une mezzanine aménagée pour la lecture des enfants
- * un rez de chaussée en salle de lecture
- * à l'entresol s'installera un labo photo indépendant et une salle d'audio - visuel.



*Projet d'aménagement de
la bibliothèque*

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

La nouvelle loi d'urbanisme, limitant les constructions aux zones agglomérées, rendait nécessaire la création d'un Plan d'Occupation des Sols. Cette réalisation allait dans le sens de la maîtrise du développement de la commune, souhaitée par les Clastrois.

la décision prise le 18 novembre 1983 était aussitôt mise en oeuvre.

Les nombreuses réunions de travail groupaient divers participants (D.D.E., D.D.A., commune, chambres de commerce, d'agriculture, service des mines, conseil général...).

Après deux ans de travail le projet était arrêté et rendu public. Le Plan d'Occupation des Sols était alors opposable aux tiers (donc applicable).

En octobre dernier il était soumis à l'enquête publique. Après étude du rapport de cette enquête, une ultime séance de travail parachevait le plan qui était approuvé par le Conseil Municipal le 23 décembre 1985.

RENFORCEMENT ÉLECTRIQUE

Par l'intermédiaire du Syndicat Départemental d'Electrification deux opérations sont en cours de réalisation :

* Le renforcement du quartier des Ramières pour l'utilisation du 380 V.

* L'extension du réseau en direction de logements principaux neufs, permise depuis 1985 à titre expérimental : six demandes de dossier ont déjà été déposées.

Un renforcement du poste des Combeaux s'avère nécessaire. Ce projet déjà étudié est remis à l'ordre du jour pour une réactualisation, en vue de sa réalisation.

APPARTEMENT DE LA POSTE

L'arrivée de deux ravissantes petites Clastroises nous a conduits à prévoir et réaliser l'agrandissement de l'appartement de la poste. La configuration des lieux étant, il n'y eut d'autre solution que d'aménager le grenier afin d'y faire deux chambres mansardées.

Le projet et la réalisation des travaux ont été confiés à Monsieur Guy ROUX architecte.

Le financement a été établi comme suit :

- * Aide du Conseil Général 21 400 F
- * Aide des P.T.T. 11 300 F
- * Part communale 20 695 F

L'heureux papa a participé à l'aménagement des locaux en prêtant son concours pour la construction de l'escalier de bois.

A la dernière visite de chantier, le bilan était plus que satisfaisant.

TRAVAUX DIVERS

- * Il manque un éclairage au WC public, Dédé a été chargé d'y remédier.
- * Chaque hiver le gel oblige à condamner les WC de la "petite école", un WC intérieur s'imposait, c'est maintenant chose faite.
- * Malgré les appels aux riverains le ruisseau du village restait encombré. La tâche de débroussaillage a été confiée, une fois de plus à l'ouvrier d'entretien bien secondé par Patrick.
- * Le monument aux morts avait besoin d'un coup de neuf le travail était effectué avant le 11 novembre.



SCOLARISATION ET SYNDICAT INTERCOMMUNAL

Une trentaine d'enfants d'âge maternel est scolarisée hors de la commune par manque de capacité d'accueil chez nous.

Cet état de faits a provoqué une large réflexion au sein du Conseil Municipal.

Bien sûr, la création d'une classe a été évoquée au moment de l'appel de participation de la commune voisine (environ 17 000 F en 1985) mais l'évolution démographique à long terme ne nous incite pas à prendre une décision en ce sens.

Des orientations se dégagent peu à peu :

* il est nécessaire d'améliorer le service public de l'Education Nationale, le plus près possible des usagers.

* il est nécessaire de garder une identité à notre commune et cette identité se forge dès la scolarisation.

Forts de ces observations et à la suite de contacts avec la commune voisine de Mirabel et Blacons une amorce de solution apparaît : La création d'un syndicat pouvant gérer sur les deux communes la préscolarisation et la restauration scolaire : maternelle intercommunale et restaurant scolaire intercommunal.

Cette mise en commun des ressources de chaque commune sera organisée et gérée par ce syndicat.

cette coopération intercommunale apportera une amélioration des services mais demandera aux habitants des deux communes beaucoup de compréhension et de participation.



ORDURES MÉNAGÈRES

L'enlèvement des ordures ménagères pris en charge par le S.A.V.D. moyennant la participation communale s'effectue de façon satisfaisante mais certaines réalités doivent être rappelées.

* La participation financière en fonction du tonnage d'ordures ménagères enlevées !
Pourquoi payer un enlèvement pour des détritibus biodégradables ou réductibles par le feu, pourquoi payer pour des gravats ?
Un tri même sommaire, de nos déchets permettrait des économies importantes.

* La mise en sacs est aussi une nécessité technique les clastros se disciplinent mais il reste encore un effort à faire de ce côté là. Peu importe le sac pourvu qu'il y ait un sac !

* Nous sommes tous concernés par la propreté des lieux de stockage, un quai encombré doit être nettoyé par l'employé municipal.
C'est La collectivité qui assure cette charge .là encore des économies peuvent être faites avec un minimum de civisme pour chacun.

VOIRIE

L'important réseau de voirie communale entraîne chaque année un programme d'entretien (revêtement) et de remise en état (travaux neufs).

Ce programme est de plus en plus coûteux à cause du fort tonnage des véhicules et de l'inadaptation de l'infrastructure des chaussées.

Il nous a été possible de réaliser cette année en revêtements d'entretien plusieurs sections de routes : Piégros - Les Chapeaux - La Conche.

en travaux neufs : rue du Basket

Les fonds européens (FEOGA) ont permis la remise en forme de plusieurs chemins non-revêtus : Serre, St Laurent, Bories, Citernes...).

Pour 86 des revêtements sont projetés (suivant les financements et les subventions possibles) sur les sections suivantes : Chapeaux, Poustoreye, Bayarde, les limites...etc.

Bien entendu, comme chaque année, l'entretien courant sera effectué : curage des fossés, emplois partiels, fauchage et élagage.

---:---:---:---:---:---:---:---

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 août 1879

Chemin de fer de
Crest à Alpey le Vignot
Gare de la Clarté,
31 Août 1879

L'an mil. huit. cent. soixante. dix. neuf et le
trente. une août. le Conseil municipal de la Commune
de Piégros la Clarté s'est réuni pour la troisième
session ordinaire de 1879. sous la présidence de M. Sébastien
Hauri, présents M. G. G. adjoint, Coimet, Lecomte, Sergis,
Voulet, Lister, Langelme et Crignon, conseillers.

Considérant que la population de
Piégros la Clarté dépasse 850 âmes et que pour arriver
à la grande ligne du Chemin de fer les habitants
des Communes de Clabonayon et de St Sauveur viennent
correspondre aux trains à la Clarté et une gare s'est
établie en face de cette localité.

Considérant qu'il serait facile
de donner satisfaction aux Communes de la
vallée de la Perronne en construisant un pont
sur le Drôme qui leur faciliterait l'accès de
la voie ferrée moyennant une augmentation
de distance de moins d'un kilomètre.

Considérant que les rajeunissements de
Piégros la Clarté avec Savé et les Communes de
la vallée du Rubion sont déjà nombreux; que l'
achèvement du Chemin de grande communication
N° 10 par la perche d'un tunnel de 300 à 400
mètres (projet déjà étudié par M. L. le Génie.
voies) mettrait ces communes ainsi que celles du
canton de Souvignas en communication la plus
directe possible avec la voie ferrée.

Pour ces motifs

Le Conseil émet le vœu qu'une gare soit
construite à la Clarté à 4 kilomètres d'Alpey et
à 9 kilomètres de Taillan.

Il ont signé les membres présents.

"Une gare, un pont et un tunnel ! des moyens de communication déjà souhaités il y a 106 ans."

4 - A L'ECOUTE DES ASSOCIATIONS

LE COMITÉ DES ANCIENS

Toujours actif malgré les difficultés rencontrées au cours de l'année écoulée, pense avoir donné satisfaction à tous nos anciens et espère continuer dans la mesure de ses moyens à leur apporter un peu de joie, soit par le repas annuel soit par le colis de Noël distribué à une centaine de personnes. En cette occasion il leur présente ses vœux pour la nouvelle année.

Le comité rappelle que les personnes désirant adhérer à l'association doivent le faire en début d'année en s'adressant à un membre du bureau.



*Jeunes mariés ...
il y a 60 ans !*

A C C A (ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

Avec un budget équilibré à la somme de 32 571,40 F, notre association participe activement au loisir de 120 chasseurs.

Durant l'année 85, des lâchers de lapins élevés par des sociétaires ont été effectués dans divers quartiers de la commune. Malheureusement, au printemps, la "myxo" a stoppé la réussite de l'opération. Seuls de rares rescapés peuvent laisser encore quelques espoirs.

Depuis déjà plusieurs années, la société tente de réintroduire la perdrix sur le territoire par d'importants lâchers tout en interdisant sa chasse. Afin de suppléer au manque de gibier de pays, 300 faisans de tir, lâchés en 5 fois, ont permis à certains de ne pas rentrer bredouilles. Quant aux sangliers, la race se porte bien ; et de belles parties de chasse sont à mettre à leur actif, tant pour les hommes que pour les chiens.

Durant cette saison, plusieurs renards abattus avaient la gale (ce qui ne les rendait pas très sympathiques). A ce sujet, il est recommandé aux propriétaires de chiens divagants d'en prendre note, car cette maladie est contagieuse pour nos amis à quatre pattes.

Grâce à certaines restrictions, mises en place depuis plusieurs années par les administrateurs de l'ACCA, ainsi qu'à la discipline de nos chasseurs (sauf exception, et il y en a dans tous les domaines) les amoureux de la nature ont pu découvrir sur notre commune, plusieurs compagnies de perdrix ainsi que des chevreuils de plus en plus nombreux. Les plus "montagnards" ont pu également rencontrer, sur nos crêtes rocheuses de superbes chamois. Un rigoureux plan de chasse est en application pour cette catégorie de gibier puisque pour le groupement cynégétique des Trois Becs (dont fait partie l'ACCA de Piégros la Clastre) cinq chamois seulement peuvent être tués à l'approche, dont un sur la commune (réussi par deux de nos chasseurs). Quand on sait que le cheptel, sur ce territoire intercommunal, est de plus de 90 bêtes, on peut penser que ce magnifique animal ne risque pas de disparaître de notre région.

Notre chasse est assez agréable dans notre belle contrée ; si nous voulons la conserver, défendons-la et respectons-la.



AMICALE LAÏQUE

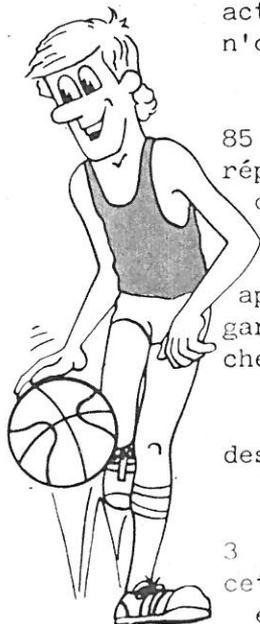
L'Amicale Laïque ayant déjà derrière elle un passé, nous ne reviendrons ni sur son historique, ni sur ses buts. Cependant, il est bon de rappeler quelques activités qui ont eu lieu cette année. La fêtes des écoles. Puis pour clore l'année scolaire, le voyage à Villard-les-Dombes au parc Ornithologique ; ainsi que la visite du musée de l'automobile qui pour un instant a fait rêver petits et grands. Déjà, la nouvelle année est amorcée, avec de nouveaux parents et enfants auxquels nous souhaitons la bienvenue.



Les crossmen Clastrois.

FOYER DES JEUNES

La grande diversité des animations proposées par le foyer permet à chacun de pratiquer une activité à son goût. C'est pourquoi 120 personnes n'ont pas hésité à s'inscrire au foyer.



* Le basket, sport en plein essor compte 85 licenciés (38 féminines et 47 masculins) répartis en 8 équipes soit 30 % de joueurs en plus que la saison 84-85.

La mise en route de la saison 85-86 a fait apparaître 3 nouvelles équipes : les minimes garçons, seniors filles et une équipe de réserve chez les seniors garçons.

Tous nos basketteurs sont encadrés par des entraîneurs bénévoles.

La saison dernière les seniors ont fini 3^{ème} de leur poule, cependant les résultats de cette mi-saison qui les placent en tête, laissent espérer la montée en honneur qu'ils n'ont pas atteinte l'an dernier malgré une finale très disputée au mois de mai.

Les benjamines, benjamins et minimes garçons éprouvent quelques difficultés dans la 1^{ère} partie du championnat car ils rencontrent des clubs plus importants. Il faut espérer qu'ils se réservent pour la 2^{ème} phase comme l'ont fait les benjamines et benjamins la saison dernière en disputant les 1/2 et les 1/4 de finales.



Virginie SAURET et Bruno, son entraîneur.

Les minimes et les cadettes ont bien débuté car elles sont premières de leur poule et resteront dans le championnat. L'équipe seniors filles, qui rassemble d'anciennes joueuses Clastroises complétée par quelques cadettes de la saison dernière, progresse de match en match.

L'équipe de réserve des seniors permet de voir évoluer quelques anciens joueurs et nos jeunes qui justifieront leur place dans l'équipe n° 1.

Enfin il est à noter que la saison dernière 2 filles et 1 garçon ont été qualifiés dans le critérium du jeune basketteur : Isabelle, Virginie et Sébastien : Virginie a fini 10^{ème} en Drôme-Ardèche et fut médaillée.

Nos équipes sont encouragées par des supporters de plus en plus nombreux et une très bonne ambiance règne parmi tous ces jeunes.



* La gymnastique volontaire permet à une vingtaine de personnes d'entretenir leur forme (pour les prochains Jeux Olympiques). Elle est animée par le "professeur local", JEFF.

* Le yoga est une activité qui a pris naissance cette année, elle se pratique en groupe. Dans la détente et la bonne humeur, 10 participants s'initient à la pratique du yoga.

* La section photo forme des reporters amateurs qui s'initient aux prises de vue et au développement. Leurs oeuvres sont rassemblées lors des diverses manifestations Clastroises (fête des croulants, fête des écoles...). La réussite de cette activité est prouvée par de magnifiques photographies voire chef-d'oeuvre. Le développement des photographies pourra s'effectuer dans un nouveau laboratoire mieux adapté grâce au financement de la municipalité.

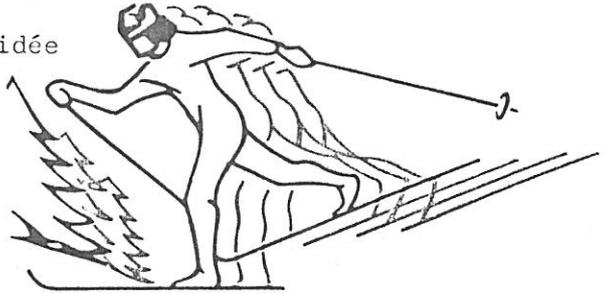
* Cinéma, cette activité s'effectue en collaboration avec le centre d'animation éclaté (C.A.E.). Des films récemment sortis dans les salles de cinéma nous sont proposés deux fois par mois à la salle des fêtes.

* Pour la 3^{ème} année au mois de mars la quinzaine de la chanson, en collaboration avec la M.J.C. de Crest, nous permet d'écouter et de découvrir de nouveaux talents.

* Le Centre d'Animation Eclaté s'occupe de diverses activités intercommunales, notamment, chez nous : le cinéma itinérant et le passeport vacances de plus en plus apprécié par les jeunes (cet été 4 Clastrois ont participé) et subventionné par la commune. Pour 1986, se renseigner assez tôt car les places sont limitées.

Pour les autres activités, se renseigner au C.A.E. à AOUSTE sur SYE, ou en mairie.

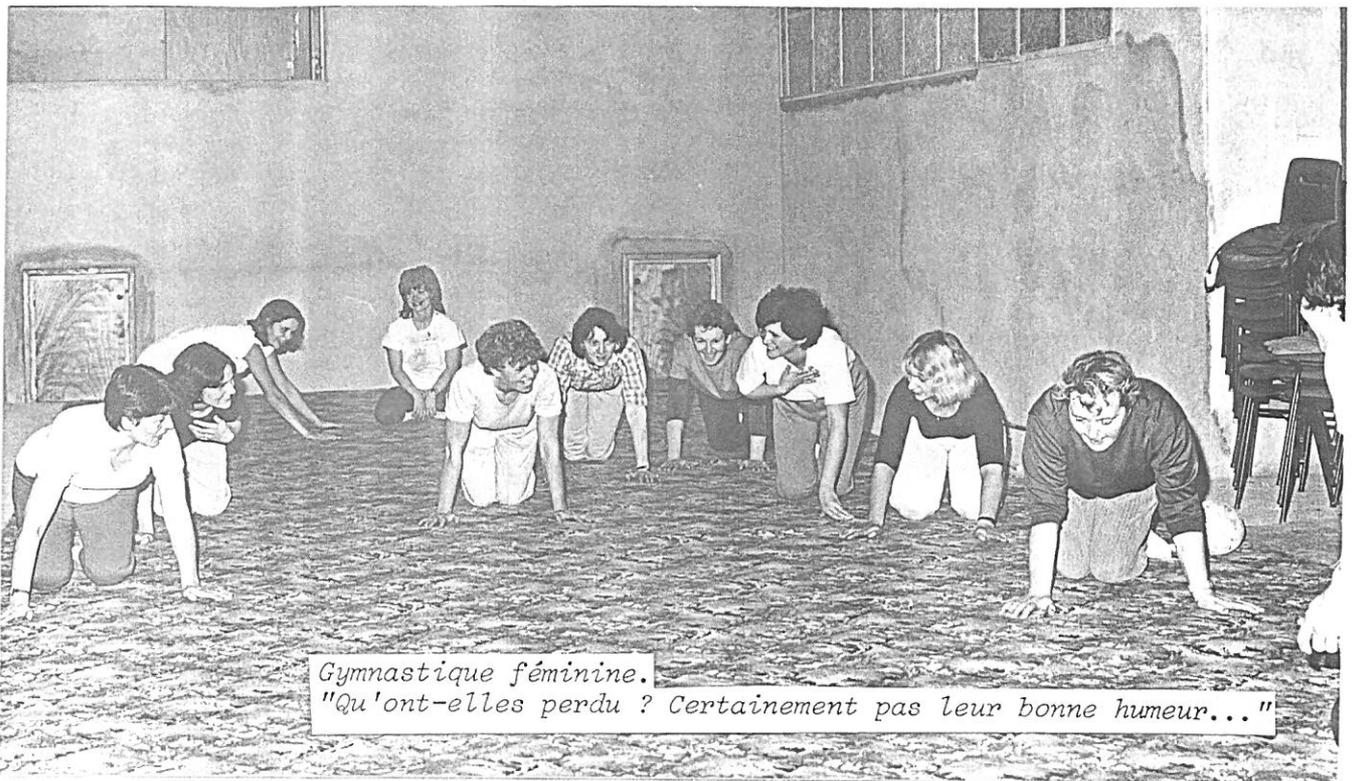
* Le temps s'y prête, l'idée est dans l'air, quelques mordus de ski de fond ont envie de se regrouper pour monter une section sous l'impulsion et avec l'expérience très aguerrie de l'ami JEF.



* Depuis la rentrée de septembre, une activité d'éveil à la musique et à la danse a été créée pour les tout-petits Clastrois et compte déjà de nombreux participants. Longue vie à cette nouvelle activité !

Nous tenons à remercier la municipalité pour les aménagements effectués ou futurs dans la salle des fêtes qui est d'une grande utilité à toutes les activités du Foyer. D'ailleurs, le souhait le plus important de nos 120 adhérents et des nombreux supporters de nos activités sportives est d'avoir plus d'espace pour évoluer.

Nous n'oublions pas le travail des bénévoles lors des loto, concours de pétanque, vogue (en particulier pour la défarde et la choucroute). Pour un budget qui s'équilibre à 100 000 Francs.



Gymnastique féminine.
"Qu'ont-elles perdu ? Certainement pas leur bonne humeur..."

RESTAURANT SCOLAIRE

Le Restaurant Scolaire vit sa deuxième année d'existence. Il succède à la cantine dont la cheville ouvrière, Madame RENAUD, a pris sa retraite après seize années passées au service des enfants et de l'école. Le bilan de l'année 84-85 a donné une moyenne de fréquentation de 27 enfants par jour. Cette moyenne est stable pour le 1^{er} trimestre 85-86. Le mois de septembre a vu derrière les fourneaux (neufs) l'arrivée de Mademoiselle Viviane LANTHEAUME qui a la lourde charge de la gestion quotidienne du restaurant et surtout (bien évidemment !) de la confection des repas. Sa tâche n'est pas simple ; nous sommes heureux de vous dire que le coeur y est...

PS : Il paraît que gérer, c'est prévoir...

Les idées ne manquent pas : Un projet d'extension pour accueillir les enfants de Blacons est à l'étude.



*"Départ de Madame RENAUD et installation
de Mademoiselle LANTHEAUME Viviane"*

5 - METEO CLASTROISE
=====

Voici quelques données météorologiques locales :

* Précipitations en mm d'eau :

	Jan	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
1985	59	25	166	51	164	95	39	33	-	12	34	-	678
1984	83	56	55	5	112	89	7	69	70	110	99	90	845
1983	*	*	110	92	129	52	-	49	42	170	08	36	688 **
1982	*	*	33	22	32	149	78	61	250	141	186	75	1027 **
1981	*	*	*	*	154	61	69	10	151	29	-	96	570 **

* non enregistré ** total partiel

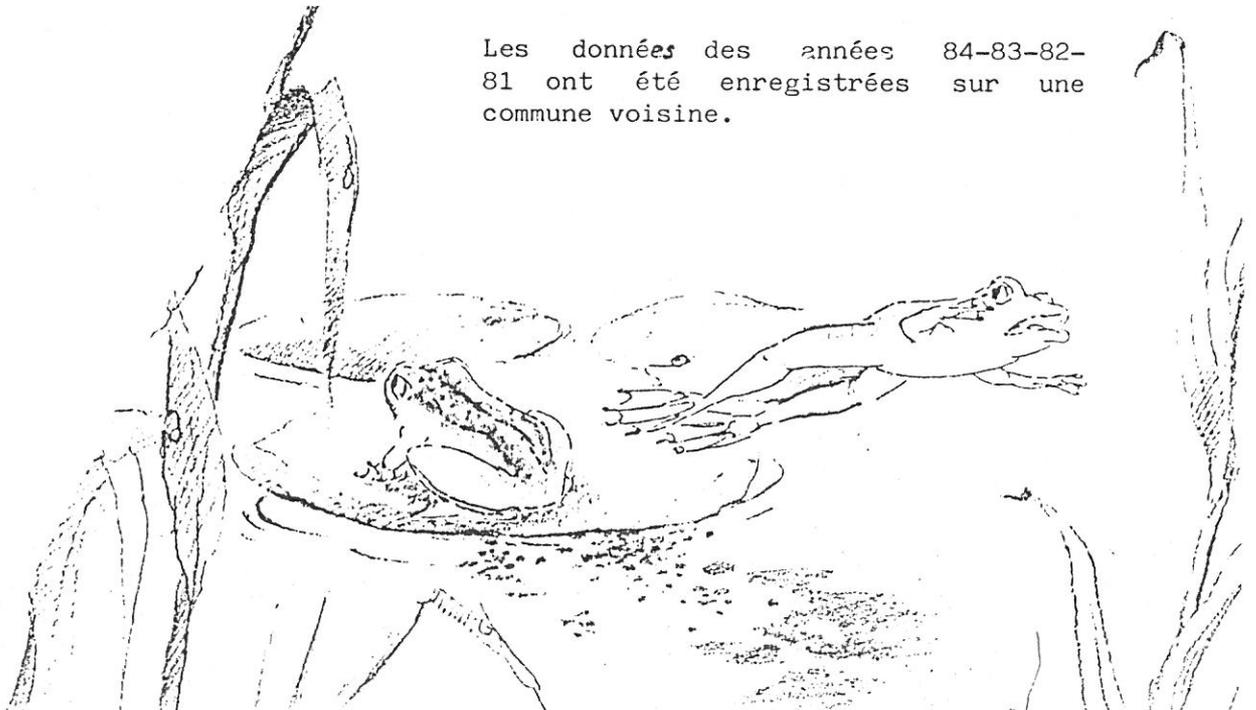
On peut constater que cette année sera déficitaire en eau, il est exceptionnel de passer 68 jours sans une pluie digne de ce nom (sauf 12 mm le 6 octobre) ceci entre le 26 août et le 1^{er} novembre.

Cette année la neige est tombée 6 fois : une première fois le 4 janvier, 2 fois en mars et 3 fois en novembre. La chute de neige de janvier précédait une vague de froid exceptionnelle de 13 jours, avec un record de - 18° le 6 janvier.

Mai fut un mois très pluvieux avec 164 mm ; le record depuis 5 ans et 10 jours de pluie sans interruption, mais malgré cela il manquera de l'eau dans le bilan annuel.

Aussi certaines sources commencent à se faire tirer l'oreille ! (pardon l'eau). On les entend murmurer car ce jour de décembre 37 mm d'eau tombent sur un sol avide, d'un liquide sans lequel nous ne sommes rien : L'EAU.

Les données des années 84-83-82-81 ont été enregistrées sur une commune voisine.



6 - DEMOGRAPHIE

NAISSANCES

1) à CREST	26	janvier	1985	Natacha	OLLIER
	26	janvier	1985	Eve	OLLIER
	30	janvier	1985	Florie	GONTARD
	5	février	1985	Christine	ARNAUD
	29	mai	1985	Phamélie	ROUX
	19	juin	1985	Natacha	BEGOU
	10	août	1985	Noémie	VEILLEUX
	1 ^{er}	novembre	1985	Yannick	BASTET
2) à VALENCE	5	septembre	1985	Elisa	FORAND
	7	septembre	1985	Mathilde	DEVILLE



MARIAGES

22	juin	1985	Christian FAURE et Danièle BERNARD
29	juin	1985	Gérard TERRASSE et Corinne DAUMAS
27	juillet	1985	François FITTIPALDI et Edith ROUSSEAU



DÉCÈS

A PIEGROS LA CLASTRE		
2	janvier	MAGNET née MOULIN Méline
15	juin	GIELLY Clément
30	août	EVELY Louis
17	septembre	DEVILLE René
22	novembre	RIFFARD Albert
9	décembre	BASTET Christiane



7 - SUR LES BANCS DE L'ECOLE

Le Père Noël

Un jour, une petite fille se promenait dans la forêt pour trouver le Père Noël.

Le lendemain son papa regarda sur la table et vit un mot. Sur ce mot on avait écrit : « je suis partie à la recherche du Père Noël dans les bois »

Alors son père se déguisa en Père Noël et s'en alla dans la forêt.

Il vit la fille qui se promenait.

Il lui dit comme s'il ne la connaissait pas :

« Que cherches-tu ? »

La petite fille répondit :

« - Le vrai Père Noël, je voudrais que tu me gardes avec toi »

Le Père Noël accepta et la conduisit chez lui. G.H.

Poètes et dessinateurs de nos écoles...

L'automne et l'hiver.

Adieu revoir automne... Bonjour l'hiver

Bonjour les petits flocons de l'hiver qui se promènent dans la rue et qui tombent sur les toits!

Les enfants devant la fenêtre regardent tomber les flocons de neige. On s'amuse, on se lance des boules de neige, on fait du ski, on fait des bonhommes de neige et on est heureux.

Emilie

y'ai planté

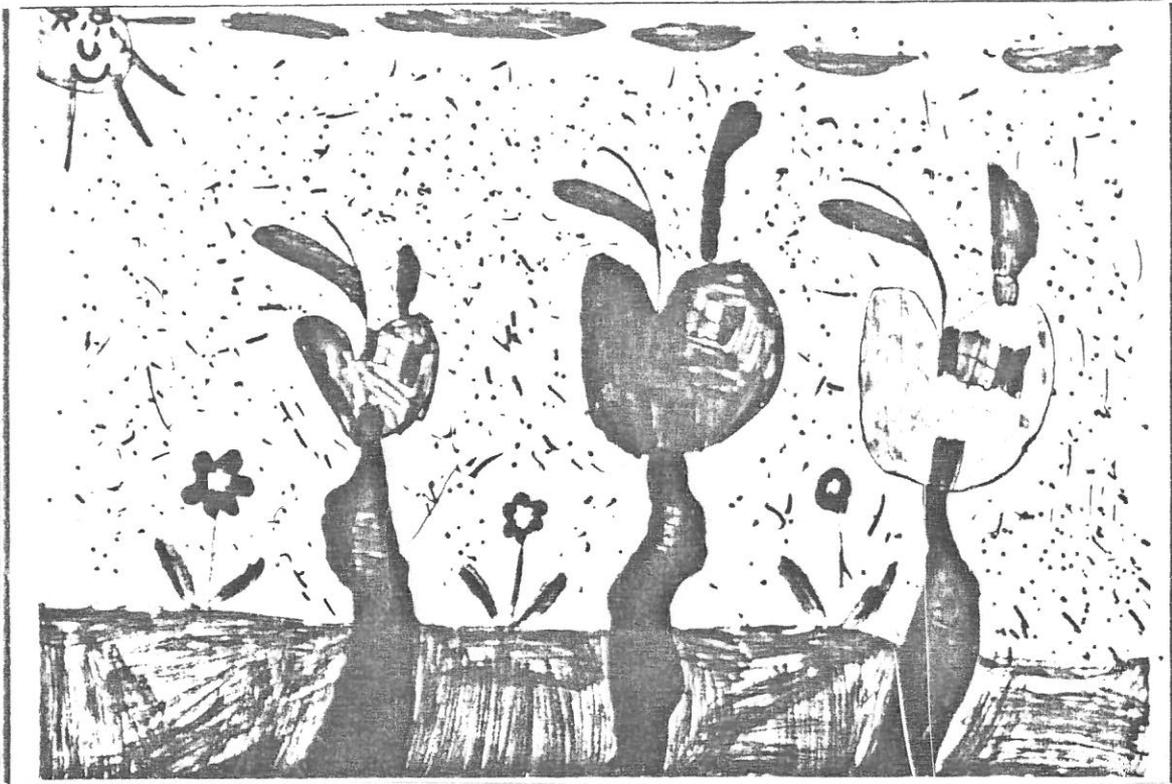
y'ai planté un grain de blé
je l'ai si bien planté
qu'il poussa en 5 minutes

y'ai planté une graine d'orange
je l'ai si bien plantée
qu'il en sortit 3 oranges

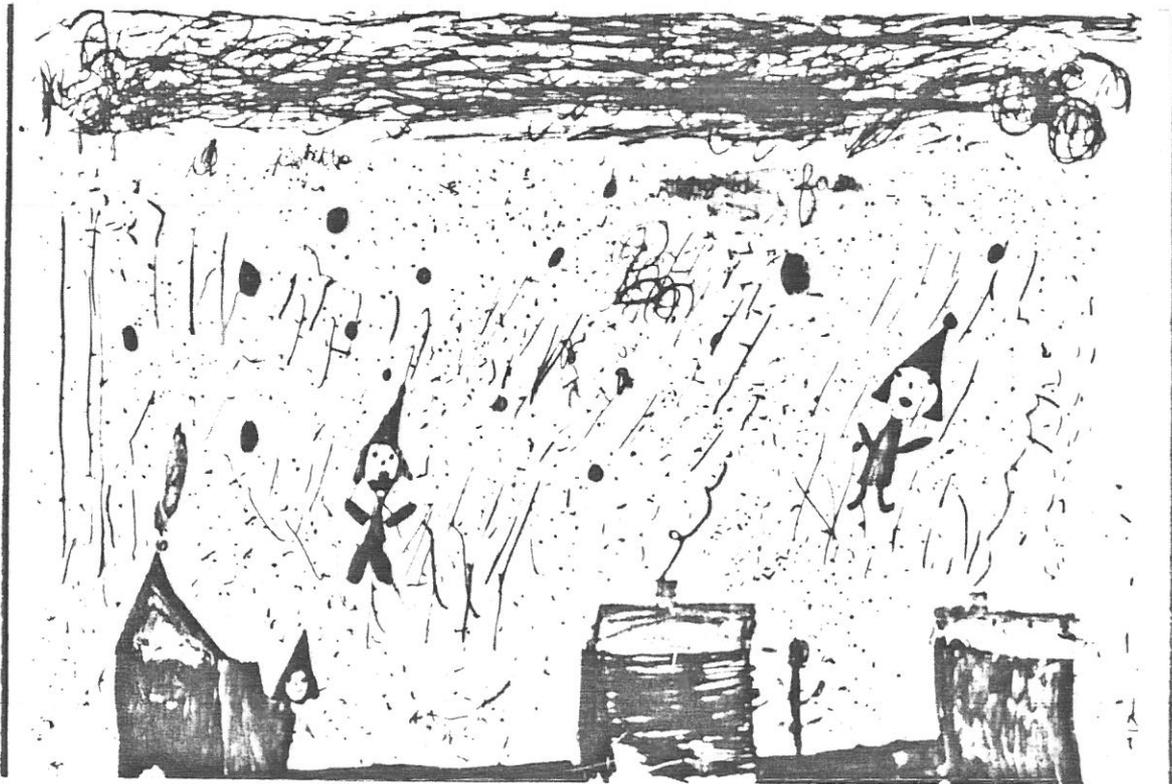
Ah! si je pouvais
bien mieux les planter
je pourrais également les aimer

y'ai planté un haricot
je l'ai si bien planté
qu'il arriva jusqu'au ciel
y'ai planté; ça a

marché
l'automne
l'hiver

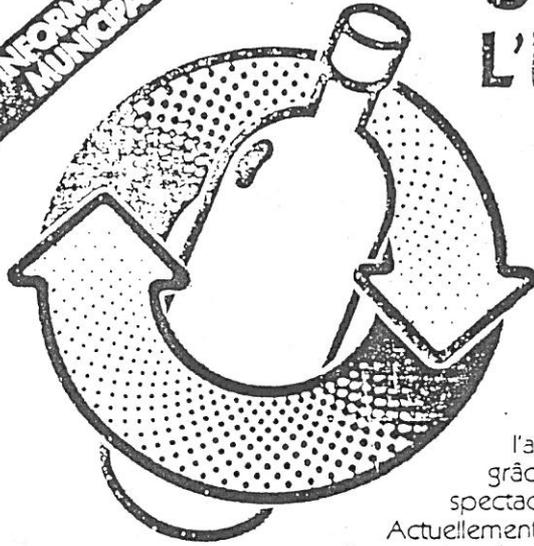
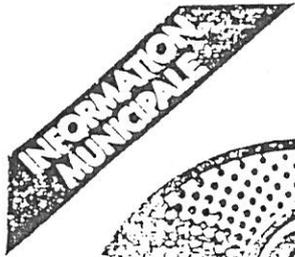


*Pommes-maisons
ou Maisons-pommes*



Lutins et lutines !

8 - INFORMATIONS DIVERSES



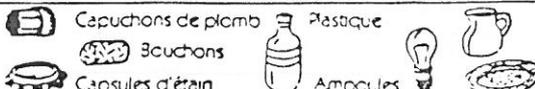
UTILISEZ L'EMBALLAGE VERRE : IL SE RECYCLE

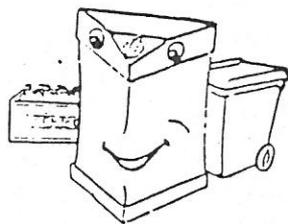
Depuis quelques années, dans notre pays, l'activité du recyclage du verre a cotenu grâce à la coopération de tous, des résultats spectaculaires.

Actuellement plus d'1/4 des bouteilles qui étaient jadis perdues sont maintenant recyclées pour faire des bouteilles neuves. Cette activité a généré des économies d'énergie très importantes (à ce jour 150 000 tonnes d'équivalent pétrole ont été économisées) et permis d'importantes dotations à des œuvres d'intérêt national, régional ou communal (plus de 25 millions de francs).

Notre commune participe à cette réussite mais il lui est possible de faire plus et mieux en suivant ces simples consignes :

- N'oubliez jamais de donner vos bouteilles vides en utilisant les moyens de collecte mis à votre disposition.
- Attention : déposez du verre, rien que du verre!

Ce qui est recyclable :	 Bouteilles, pots et récans en verre
Ce qui n'est pas recyclable :	 Capuchons de plomb Plastique Vaisselle Bouchons Ampoules Céramique Capsules d'étain Porcelaine Faïence



POUR BIEN RECYCLER, DEPOSEZ DU VERRE, RIEN QUE DU VERRE.

Un container à verre est à la disposition des Clastrois au quai des ordures ménagères. Le verre ainsi récupéré diminue d'autant le volume des ordures ménagères et contribue à la lutte contre le cancer, le produit de la vente étant destiné aux laboratoires de recherche.

Un petit effort pour trier vos verres.

SAUVETAGE DE LA CHAPELLE DE BRUNEL

Cette année, grâce à une équipe de volontaires bénévoles, grâce à la générosité de beaucoup de Clastrois ou même de personnes habitant hors de la commune, la Chapelle de Notre Dame de Bon Secours a repris un "coup de neuf". Les travaux extérieurs qui étaient les plus urgents sont terminés. Au printemps 1986, c'est l'intérieur qui sera restauré. Un menuisier serait le bienvenu. Les matériaux sont fournis. Plâtres et peintures seront également en chantier ; si vous avez quelques talents dans ces domaines, sachez que la porte de cette Chapelle est ouverte à tous.

SUZANNE



La Chapelle de Brunel, le jour de l'inauguration.

CONCOURS POUR UN BLASON

Bien que très ancienne, la commune de Piégros la Clastre n'a pas, à notre connaissance, de blason. Et pourtant s'il existait quelque part dans la poussière de vieux livres ou taillé sur un bloc...

L'équipe du journal a pensé lancer ce concours pour inciter les amoureux d'histoire à se plonger dans les archives (départementales ou autres).

Le découvreur de ce "trésor" devra reproduire ce blason sur une feuille 21 x 29,7 et le transmettre à la mairie (en citant ses sources). Ce blason sera alors reproduit sur les documents officiels ainsi que dans la prochaine revue municipale.

9 - LA CLASTRE SOUS LES FLEURS

BRAVO ODETTE !

Décrocher un premier prix départemental n'était pas une mince affaire.

La mieux fleurie des fermes de la Drôme à la Clastre !... Quel encouragement pour le futur et quelle fierté pour tous les Clastrois.

Odette et Albert MINODIER ne furent pas les seuls récompensés.

La commune avait aussi ses lauréats :

1°) Maisons avec jardin très visible sur la rue
1er prix : Madame MADRE Marthe quartier la Condamine.

2°) Balcons ou terrasses sans jardin visible de la
rue.

1er prix : Madame BONNAFOND Simone Le Village

3°) Fenêtres ou murs

1er prix : Madame GRONLIER Françoise Le Village

Lors d'une sympathique réception à la salle des fêtes chaque participant se voyait attribuer un souvenir. Le fleurissement de notre commune n'aurait pas été complet sans les jardiniers amateurs qui ont su mettre en valeur notre belle place publique.

Que de travail, patience et de vigilance pour un résultat qui valait vraiment le coup d'oeil.

Merci à tous sans oublier les INCORRUPTIBLES et honorables membres du jury communal... et rendez-vous l'an prochain avec, souhaitons le, plus de participants...



Odette parmi ses fleurs.

10 - LOISIRS ET CULTURE

POURQUOI UNE BIBLIOTHÈQUE ?

Parce qu'une majorité de Clastrois a désiré cette structure (enquête de 1983) mais aussi, nous semble-t-il, pour beaucoup d'autres raisons.

Certes dans la mémoire de certains, l'idée de bibliothèque est associée à celle de la poussière et de vieux souvenirs scolaires, mais après avoir visité des bibliothèques modernes, ces souvenirs ne sont plus de mise.

* Les bibliothèques modernes sont aménagées de telle façon qu'elles sont à la fois des lieux :

où l'on a envie de lire, où vient l'envie de lire

où l'on peut rêver

où l'on peut se rencontrer

où l'on peut se détendre

où l'on peut trouver ce qu'on cherche dans le dictionnaire familial

où l'on peut compléter une recherche scolaire

où le livre est beau... mais accessible...

* Cette définition du lieu de lecture nous amène aussi à une réflexion sur ce qu'est la lecture. Qu'est-ce que lire ? A cette question l'équipe a donné en chœur beaucoup de réponses. Elles sont diverses mais elles rejoignent une idée-force "la lecture permet à l'homme de se libérer..."

- * se libérer de la réalité dans l'imaginaire d'un roman
- * se libérer des contraintes matérielles en développant sa personnalité, ses connaissances... par la lecture d'un texte technique...
- * se libérer de l'espace et du temps en allant ailleurs avec les documentaires, ou jadis avec les livres d'histoire.
- * se libérer aussi de la dépendance vis-à-vis de ceux qui savent parce qu'ils ont lu... en lisant vous mêmes.

Ce désir de mettre à la disposition de nos concitoyens les moyens d'accéder à plus d'autonomie nous a conduits à tout mettre en oeuvre pour offrir à tous, le plus tôt possible, ce lieu de culture et d'évasion.

LA SALLE DES FÊTES, UNE SALLE POUR TOUS

La rénovation de la salle des fêtes; pourquoi cette priorité alors que d'autres programmes sont engagés ?

Nous essayons, ci-dessous, de dégager les lignes de forces qui ont conduit à cette option.

Pour nous, la salle des fêtes n'est pas seulement le lieu où, quatre à cinq fois l'an, se déroulement des lotos ou des concours de belote. Elle est l'endroit où, à l'occasion de ces manifestations les Clastrois se rencontrent, luttent contre l'individualisme tout en essayant de se distraire... Pour cette raison déjà, le lieu de rencontre, le centre de vie communautaire doit être fonctionnel et accueillant...

Mais ce lieu public est aussi indispensable à des activités aussi diverses que nombreuses (basket, gym, cinéma, expos...). C'est à la collectivité communale d'oeuvrer pour que des moyens matériels soient mis à la disposition des associations qui doivent vivre et se développer : elles sont le reflet de la vitalité de notre commune et préparent aussi l'avenir.

Nous pensons aussi que ce lieu de fêtes est une image, une vitrine de notre village. Nous y accueillons souvent des visiteurs qu'ils soient basketteurs, convives de noces ou tout simplement voisins... Nous devons bien à nos hôtes un lieu convenable où boire le verre de l'amitié.

ces réflexions nous ont conduits à nous engager dans la modernisation de ce lieu mis à la disposition du public pour qu'il soit le plus polyvalent, le plus convivial, le plus pratique possible... mais l'exigüité des murs et... des budgets limite bien des ambitions !

11 - POTINS DE LA COMMERE

MOIS DE JANVIER 1985



Vivement
le printemps !
Je commence à en avoir
marre des boissons
surgelées.

Cet hiver, le ciel
eut la couleur des
pierres, les pierres
la couleur du froid,
le froid la couleur
du silence.

MOIS DE FÉVRIER 1985

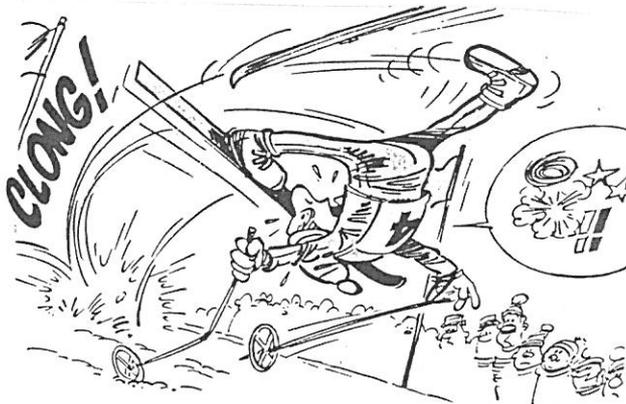
Dans la série Contes et Légendes

Voici : Les reconnaitrez-vous ?

Ils avaient des vies bien différentes et cependant des passe-temps similaires. Venus tard au sport, il fallait mettre les bouchées doubles. Quel courage ! à chaque moment de détente neige ou pas neige, ils prenaient leurs bâtons et parcouraient ensemble les vallées environnantes pour garder la forme.

Ils avaient une ambition commune. (C'était la traversée du Vercors en ski de fond). L'objectif était dur mais sûrement pas inaccessible. Entre nous...mais chut !... il paraîtrait même qu'ils seraient allés voir une "Dame" un peu sorcière qui à l'aide de plantes, préparait des décoctions capables de faire des miracles. Elle leur conseilla une mixture à base de "morgaritum et de serpentum macérés dans de l'huile de coude". Est-ce cela qui les aida ? Sans doute un peu, mais sans leur compétence et leur courage y seraient-ils parvenus ?

Le grand jour arriva... gantés, chaussés, fartés mais pas fardés... d'un seul coup ils devinrent anonymes. L'angoisse, le stress, puis le départ, on oublie, on fonce, on tombe, on se relève, on s'ébroue... Ils n'arrivèrent pas tous sur leurs deux jambes...



hommage et l'expression de notre admiration.

En ce qui concerne nos deux amis, leur plus grand mérite n'est pas d'avoir connu une gloire nationale, mais bien d'avoir su se dépasser eux-mêmes pour mener leur rêve à son terme. Pour l'exemple qu'ils nous donnent, nous leur devons cet

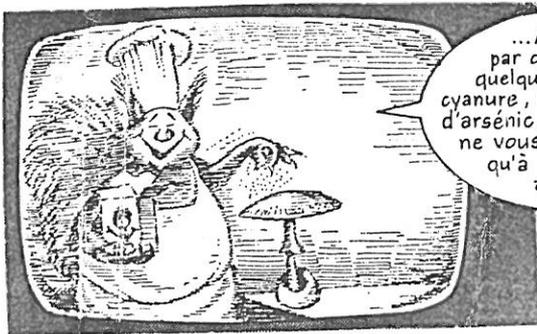
MOIS DE MARS 1985

Afin d'aider à l'embellissement du village un marché aux fleurs a eu lieu sur la place. Ce marché a rencontré un vif succès, de nombreux amateurs sont venus sélectionner des fleurs pour leur jardin de rêve. Merci à Francis CHESSA et au Lycée Horticole "La Martinette" pour leur aide et leurs précieux conseils.

MOIS D'AVRIL 1985

Ce printemps a eu lieu à La Clastre, un match de basket mémorable. En effet, l'équipe locale avait l'ambition de gagner ce jour là, sa place en division supérieure. Ils se sont battus, comme l'on se bat lorsqu'on croit en quelque chose. Les supporters étaient nombreux et passionnés. Même Félicie avait passé sa tenue d'apparat aux couleurs du club. Le match a été gagné ; Mais le nombre de points était insuffisant pour accéder à un niveau supérieur. Longtemps nous nous souviendrons de cette journée où chaque joueur a eu son moment de gloire. Une ambiance folle et contrairement à d'autres matches, les esprits ne se sont pas échauffés...
Allez La Clastre !!!

MOIS DE MAI 1985



...Avec par dessus ça quelques gouttes de cyanure, un petit soupçon d'arsenic... Et voilà : il ne vous reste plus qu'à régaler vos amis !...

Les chasseurs l'ont échappé belle. En effet une hure de sanglier récalcitrante s'est attaquée aux chasseurs. Ces derniers un instant abattus ont vite repris le dessus. Les plus à plaindre dans l'histoire ce sont ces Dianes, pas chasses-resses pour un sou, qui ont dû, comme il est dit dans les textes, suivre leur mari jusqu'au bout.

8 mai

Malgré les trombes d'eau, nombreux étaient les Clastrois qui se sont retrouvés pour se souvenir. Tout autour de nous le monde nous amène à penser que le sacrifice de nos parents, que l'on espérait le dernier n'a été qu'un espoir déçu. Parallèlement à cette commémoration a eu lieu une remise de médailles. Une réunion bien sympathique en hommage à ceux qui avant nous ont oeuvré pour notre commune pendant plus de vingt ans. Deux places sont restées vides mais dans la pensée de chacun, ils étaient bien présents.

MOIS DE JUIN 1985



Ces mots qui disent mal, tout ce que l'on voudrait dire ou qui rendraient irrecevables les pensées et les aveux les plus délicats, ne les dites pas,... les fleurs les diront mieux que vous.

MOIS DE JUILLET ET MOIS D'AOÛT 1985

Mois de soleil et de farniente !...

MOIS DE SEPTEMBRE 1985

Les occasions de fête sont nombreuses et parfois moindres, alors que tout paraît si fragile, si éphémère. Nana et Elie BOSC viennent de fêter leur soixante ans de vie commune ; Ils sont les seuls à pouvoir nous dire, si le chemin parcouru a été facile... Nana, Elie, nous vous souhaitons encore de nombreuses années de bonheur.

MOIS D'OCTOBRE 1985

Le savez-vous ? Si l'alambic existe depuis 1921 à Piégros la Clastre ; Il est connu dans sa forme primitive depuis l'antiquité, amélioré par les Arabes et utilisé au cours du Moyen Age surtout par les alchimistes. A La Clastre, il est en train de vivre ses dernières années. Alors précipitez-vous. Vous serez hommes ou femmes toujours bien accueillis par le tenancier d'une saison... J'ai nommé l'ami Pierrot.

MOIS DE NOVEMBRE 1985

Un peu d'histoire...

Les moins jeunes se souviennent, mais pour les plus jeunes faut-il le rappeler ? Le 11 novembre est une fête de souvenir. Alors souvenez-vous... Qu'est-ce que l'armistice : C'est l'accord qui fait cesser les hostilités entre deux pays. Un armistice porte le nom de celui qui l'a signé, ou plus souvent celui de la localité où il a été signé exemple : l'armistice de RETHOMBES le 11 novembre 1918.

